



# **CIPRA-International**

## **Rapport annuel 2004**

CIPRA-International  
Postfach 142, Im Bretscha 22, 9494 Schaan, Liechtenstein  
Tél. 00423 / 237 40 30, Fax: 00423 / 237 40 31  
[cipra@cipra.org](mailto:cipra@cipra.org) [www.cipra.org](http://www.cipra.org) [www.alpmedia.net](http://www.alpmedia.net)

## **Sommaire:**

<b>La CIPRA</b>	<b>3</b>
<b>Convention alpine : un instrument pour le développement durable</b>	<b>3</b>
<b>En forme pour l'avenir dans les Alpes</b>	<b>4</b>
<b>CIPRA-Info</b>	<b>6</b>
<b>alpMedia : apprécié dans l'espace alpin et utilisé du Népal à la Colombie</b>	<b>7</b>
<b>Réseau de communes "Alliance dans les Alpes"</b>	<b>7</b>
<b>„Ville des Alpes“</b>	<b>8</b>
<b>Académie d'été: dorénavant, des offres de formation plus courtes</b>	<b>8</b>
<b>Conférence annuelle : pour la première fois sous forme de «Semaine alpine»</b>	<b>9</b>
<b>Une approche de la biodiversité dans les Alpes</b>	<b>10</b>
<b>climalp : protection du climat, développement régional et architecture moderne</b>	<b>10</b>
<b>Personnel</b>	<b>11</b>
<b>Les représentations nationales de la CIPRA</b>	<b>13</b>
<b>Finances</b>	<b>16</b>
<b>Remerciements</b>	<b>16</b>

## **La CIPRA**

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA oeuvre pour un développement durable dans les Alpes. Elle s'engage en faveur de la préservation du patrimoine naturel et culturel, du maintien des diversités régionales et s'emploie à élaborer des solutions aux problèmes transfrontaliers de l'espace alpin. On peut trouver les principes directeurs et les statuts de la CIPRA sur Internet, en consultant le site [www.cipra.org](http://www.cipra.org).



La CIPRA est une organisation faîtière non gouvernementale disposant de représentations dans sept Etats alpins (Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Slovénie et Suisse). Elle est le porte-parole de plus de cent associations et organisations dans l'ensemble de l'Arc alpin. La CIPRA a été fondée le 5 mai 1952. Son siège se trouve à Schaan, dans la Principauté du Liechtenstein. L'utilité publique de la CIPRA est reconnue par l'administration fiscale du Liechtenstein.

## ***Convention alpine : un instrument pour le développement durable***



La Convention alpine, un traité de droit public conclu entre les différents Etats alpins et l'Union européenne, a vu le jour à l'instigation de la CIPRA et au terme de longs travaux préparatoires. La CIPRA dispose d'un statut d'observateur auprès de la Convention alpine.

Cette convention est d'une importance décisive pour le développement durable dans les Alpes. Elle propose à la population des Alpes des perspectives pour un futur digne d'être vécu en traitant des questions liées à l'écologie, à l'économie et à la société d'un point de vue international à l'échelle alpine. Une multitude de projets concrets dans les domaines les plus divers sont le témoignage vivant du fait que les Alpes sont perçues comme unité qui s'étend de la France jusqu'en Slovénie, ce qui était beaucoup moins le cas avant l'élaboration de la Convention alpine.

La CIPRA considère la Convention alpine comme un instrument d'échange, de coopération et de protection d'un développement régional durable - face à la mondialisation et à la déprise de l'agriculture, mais aussi face au tourisme en mutation et aux changements climatiques avec les conséquences qu'on connaît. C'est pourquoi elle s'implique dans les différents organes de la Convention alpine et présente toujours à nouveau des propositions concrètes en vue de faire évoluer la coopération et de mettre en oeuvre la Convention alpine et ses protocoles d'application.

En 2004, elle a participé à toutes les réunions du Comité permanent de la Conférence alpine et aussi à la 8<sup>e</sup> « Conférence alpine » à Garmisch-Partenkirchen/D (conférence des Ministres de l'Environnement des pays alpins). De même, elle s'est engagée dans les groupes de travail Population et culture, Transports, Objectifs environnementaux et indicateurs, dans le système d'observation et d'information des Alpes (SOIA), ainsi que dans le Comité de

vérification qui a terminé les travaux préliminaires pour le système de supervision. Maintenant les parties contractantes de la Convention alpine, à savoir les huit pays alpins et l'Union européenne vont pour la première fois soumettre systématiquement au comité de vérification un rapport sur leurs activités de mise en oeuvre. Les organisations ayant le statut d'observateur comme la CIPRA participent à l'évaluation et à la vérification des rapports.

## ***En forme pour l'avenir dans les Alpes***

Le lancement officiel du projet « Avenir dans les Alpes » a eu lieu le 14 juillet 2004, lorsque la fondation MAVA pour la protection de la nature a accepté d'accorder son soutien financier de 3,77 millions CHF au projet.

Ce projet « Avenir dans les Alpes » souhaite aborder la question du développement durable de la façon la plus large possible. Outre les domaines d'activités sociaux, économiques et écologiques importants pour les pays alpins, le développement de modes d'action privilégiant la participation revêt une importance majeure.



### **1. Faire connaître les chaînes de création de valeur régionales réussies**

Dans quelle mesure les chaînes de produits et de services contribuent-elles à la création de valeur régionale ? Le projet recherche des exemples réussis de production et de commercialisation dans les Alpes afin d'étudier précisément ce qui fait leur succès.

Comment ces entreprises exploitent-elles des ressources naturelles sans les épuiser ? Dans quelle mesure tient-on compte du contexte culturel au niveau du marketing ? A quelles conditions peut-on assurer la durabilité et la rentabilité de l'agriculture, du tourisme ou de l'artisanat et de l'industrie ? Le projet souhaite dégager des potentiels économiques et obtenir que l'on tienne compte des résultats obtenus au niveau pratique dans les dispositions prévues pour soutenir les régions alpines.

### **2. Capacité d'action sociale dans les villages et les villes des Alpes**

Qu'est-ce qui fait qu'on se sent « chez soi » ? La population des Alpes ne choisit pas un lieu de résidence uniquement pour des raisons professionnelles ou pour la beauté des paysages. Des motifs sociaux et culturels influencent aussi le choix de son lieu de vie. Le projet examine quels sont les facteurs sociaux prépondérants et comment se constitue une « identité régionale » : quel est le rôle de la prévoyance médicale, de la prévoyance-vieillesse, des possibilités de garde pour les enfants, des écoles à disposition ou de la vie culturelle ? Où trouve-t-on des exemples de cohabitation réussie dans les villages et les villes de l'espace alpin et quels sont les facteurs constituant le « ciment social » ? Les réponses à ces questions inspireront le chapitre 'Population et culture' de la Convention alpine.

### **3. Espaces protégés au service de la biodiversité et du développement régional**

Les espaces protégés, comme les parcs naturels et régionaux, revêtent une grande importance, non seulement pour la protection de la nature et du paysage. Le projet analyse leur intérêt pour l'économie régionale et la société. Il montre comment la gestion des différents types d'espaces protégés peut se faire main dans la main avec

le tourisme, l'agriculture, l'artisanat et l'industrie et quelles sont les impulsions économiques et écologiques que peut amener cette coopération.

Une deuxième partie du projet étudie l'utilité des grands espaces protégés pour la biodiversité. La CIPRA, le WWF, le Réseau alpin des espaces protégés et le Comité scientifique international sur la recherche alpine ont désigné ensemble les régions présentant la plus grande diversité biologique. Le projet étudie dans quelle mesure ces « régions prioritaires » chevauchent des zones protégées existantes et comment il convient de planifier de futures zones protégées.

#### **4. Aborder de manière ciblée les problèmes de mobilité dans l'espace alpin**

La forte croissance du trafic touristique, de loisirs et des pendulaires est un vrai problème pour les régions alpines. Le projet met d'abord en évidence le rapport entre mobilité et développement spatial. Il étudie des exemples positifs à l'intérieur et à l'extérieur des Alpes et examine les moyens et procédés permettant de gérer avec succès la mobilité : comment mettre en place un « trafic lent » efficace ? Comment sensibiliser la population et les autorités à une mobilité durable ?

Le projet souhaite que les autorités, les spécialistes de la planification et les médias travaillent à changer les comportements dans le domaine des transports, afin d'amener progressivement une « mobilité douce » dans l'espace alpin.

#### **5. Nouvelles formes de prise de décisions et leur intérêt concret**

Les conflits touchant l'utilisation de l'espace sont fréquents et difficiles à résoudre. Comment les gérer dans l'esprit d'un développement durable ?

Cette partie du projet n'étudie pas les conflits en eux-mêmes mais les méthodes de résolution des problèmes. Comment prendre des décisions fondées et acceptables ? En quoi les formes modernes de prise de décisions peuvent-elles y contribuer ? Comment intégrer la population et les personnes directement concernées dans les décisions ? Le projet examine plus particulièrement le rôle des nouveaux modèles régionaux de compensation.

#### **6. Politiques et instruments : de la recherche à l'application**

Quels sont les effets des décisions et des processus politiques ? Quelle est la marge de manœuvre des acteurs et actrices au niveau des autorités, des organisations ou des entreprises ? Comment en tirent-ils profit et quelles en sont les conséquences pour le développement spatial de demain ?

Cette dernière partie du projet étudie quelle peut être la contribution de la recherche sur le développement durable et les moyens de faire aboutir ses conclusions et recommandations à leurs destinataires. Il s'agit enfin d'imaginer des projets de recherche et des processus d'évaluation qui fassent en sorte que les connaissances acquises soient plus facilement disponibles, soient effectivement mises en œuvre et amènent un bénéfice concret.

Au cours des trois prochaines années, l'équipe du projet va recueillir des informations, assurer un échange d'expériences et la mise en réseau des acteurs et actrices dans l'espace alpin ainsi qu'encourager le développement de projets concrets sur chacun de ces thèmes.

Entre le printemps et l'automne 2005, des équipes internationales vont réunir les résultats de recherches axées sur l'application pratique, des exemples de bonnes pratiques ainsi que des scénarios sur les six thèmes du projet et les préparer de

manière à les rendre accessibles à un large public. Autres priorités en 2005 : l'élaboration d'un glossaire et d'un système d'évaluation pour la sélection des savoirs. A partir de 2006, la CIPRA créera les produits qui permettront de diffuser dans l'ensemble des Alpes les savoirs réunis.

Lors de la Semaine alpine, qui s'est déroulée à Kranjska Gora/SL fin septembre, la CIPRA a présenté le projet au public pour la première fois. Tous les participants à cette manifestation ont eu l'occasion de faire part de leurs idées sur le projet en remplissant un questionnaire. Le grand public a été informé via un communiqué de presse et le site Internet de la CIPRA.

[www.cipra.org/zukunft](http://www.cipra.org/zukunft)

## **CIPRA-Info**

Même à l'époque de la communication électronique, les imprimés tels que CIPRA-Info restent des moyens d'information importants.

Depuis que la CIPRA publie les informations actuelles sous forme de newsletters dans alpMedia toutes les deux semaines, CIPRA-Info est devenu un lieu pour le traitement approfondi de thématiques prioritaires. En 2004 il s'agissait des thèmes suivants : « Population et Culture » (No. 71), consacré au groupe de travail y relatif de la Convention alpine, dont les activités étaient en stagnation ; « Les villes des Alpes » (No. 72) ; « Convention alpine : le décollage serait possible » au sujet de la présentation des revendications de la CIPRA à l'intention de la 8<sup>e</sup> Conférence alpine des Ministres de l'Environnement en novembre 2004 ; « Les Alpes de la génération à venir », une synthèse de la Semaine alpine 2004, consacrée au même thème et dans le cadre de laquelle la Conférence annuelle de la CIPRA a eu lieu.



Quatre numéros de CIPRA-Info ont paru en 2004.

## ***alpMedia : apprécié dans l'espace alpin et utilisé du Népal à la Colombie***

Au cours de l'Année internationale de la montagne 2002, la CIPRA a lancé, avec alpMedia, un service d'information ambitieux pour la promotion d'un développement durable dans les Alpes ([www.alpmedia.net](http://www.alpmedia.net)). Une newsletter paraît aujourd'hui toutes les deux semaines dans les quatre langues des Alpes. Elle est envoyée par e-mail et publiée sur le site [www.alpMedia.net](http://www.alpMedia.net). Un résumé en anglais est édité tous les deux mois.



Alors que le nombre d'abonnés était de 1'800 en 2002, il dépasse aujourd'hui les 4'300. Pratiquement 60% des newsletters sont envoyés à des germanophones, 17% à des francophones, 17% à des italophones et 3-4% à des slovènes ou anglais.

Le site Internet d'alpMedia rencontre un succès important. Outre les nouvelles de la newsletter, y figurent aussi des annonces de manifestations, des liens, des publications et des dossiers en rapport avec les Alpes. Notre service d'information s'est particulièrement bien fait connaître en Italie, d'où viennent aujourd'hui la plupart des utilisateurs d'alpMedia. Le site Internet est souvent visité par des Suisses, des Autrichiens, des Allemands et, un peu plus rarement, par des Français. On peut être étonné de l'importante fréquentation du site par des usagers des Pays-Bas, suivis de ceux de la Belgique, de la Grande-Bretagne et de la Slovénie. On recourt régulièrement à alpMedia dans la plupart des pays européens, mais aussi au Canada. Le site est consulté sporadiquement par presque chaque pays de la planète, du Kirghizstan à l'Afrique du Sud et de Cuba au Vatican. AlpMedia, un service global.

Neuf visiteurs d'alpMedia sur dix parviennent directement au site Internet ou par l'intermédiaire de favoris. Seuls 10% d'entre eux ont été amenés par des moteurs de recherche comme Google ou par des liens indiqués par d'autres sites. Les utilisateurs d'alpMedia sont donc des visiteurs fidèles, faisant régulièrement appel à alpMedia. Cependant, le site devrait être plus facile à trouver avec des moteurs de recherche. Il s'agit aussi de mieux le mettre en lien sur des sites apparentés. Nous y travaillons déjà.

## ***Réseau de communes "Alliance dans les Alpes"***



Allianz in den Alpen  
Alliance dans les Alpes  
Alleanza nelle Alpi  
Povezanost v Alpah

Le Réseau de communes "Alliance dans les Alpes", dont la CIPRA est un des co-fondateurs, est une preuve vivante du fait que le développement durable et la mise en oeuvre de la Convention alpine peuvent également être réalisés au niveau des communes. L'échange de savoirs spécialisés et d'exemples de bonne pratique entre communes et vallées partout dans l'Arc alpin est impressionnant. Il n'est donc pas étonnant de voir que toujours plus de communes souhaitent y adhérer. Le nombre de communes membres du Réseau a quintuplé depuis 1997, l'année de fondation, pour atteindre aujourd'hui environ 200.

Au sein de ce réseau, la CIPRA exerce la fonction d'organe de coordination. A ce titre, elle participe à des manifestations et soutient la présidence du Réseau de communes dans ses activités. De même, elle assure l'entretien et la mise à jour du site Internet du Réseau de communes ([www.alpenallianz.org](http://www.alpenallianz.org)).



Le Réseau de communes gère un projet Interreg IIIb intitulé "Dynalp", portant sur le tourisme rural et le développement paysager. La CIPRA exerce une activité consultative au sein de ce projet et est responsable des aspects techniques de la communication (banques de données, Internet [[www.dynalp.org](http://www.dynalp.org)]).

Depuis l'Année internationale de la montagne en 2002, la CIPRA coopère avec le réseau de communes « Alliance dans les Alpes » et la Direction suisse du développement et de la coopération DDC pour la mise en place d'un réseau de communes en Asie centrale. Après avoir organisé des conférences au Kirghizstan en 2002, la CIPRA a été invitée à participer à la fondation de l'Alliance des villages de montagne d'Asie centrale au Tadjikistan en juin 2003.



En 2004 et dans les années à venir, la CIPRA fournira régulièrement des contributions pour la Revue de l'Alliance des villages de montagne d'Asie centrale, publiée tous les trois mois en russe, kirghiz, kazakh et tadjik. La CIPRA a organisé des excursions et des visites guidées dans différents projets dans les Alpes pour plusieurs représentant-e-s de ce réseau d'Asie centrale.

## **„Ville des Alpes“**



Depuis 2003, la CIPRA est chargée de la direction de la „Communauté d'intérêts Ville des Alpes de l'Année ». Comme pour le réseau de communes « Alliance dans les Alpes », la CIPRA s'occupe des domaines communication, information, conseils et administration, ainsi que du site Internet ([www.alpenstaedte.org](http://www.alpenstaedte.org)).

## **Académie d'été: dorénavant, des offres de formation plus courtes**

La CIPRA a proposé en 2004 pour la septième fois une Académie d'été sur le thème des Alpes. Les thématiques les plus diverses ont été abordées tout au long de ces trois semaines de cours. Le but de cette formation est de mieux faire comprendre aux "décideurs et décideuses de demain" les relations existant entre des domaines très différents et de les sensibiliser aux questions du développement durable dans une approche transnationale et alpine.



Le concept 2004 intégrait étroitement théorie et pratique : les travaux liés au projet ont été effectués pendant les trois semaines de l'Académie.

Grâce à la Fondation MAVA pour la protection de la nature, Montricher/CH, la version 2004 de l'Académie a pu être menée à bien dans les meilleures conditions. La collaboration avec la Haute école du Liechtenstein s'est avérée très positive, et les locaux mis à disposition par celle-ci se sont prêtés parfaitement aux travaux liés au projet ainsi qu'aux conférences. L'Université de St Gall, en la personne du Prof. Martin Boesch, a apporté son soutien tant au niveau de l'élaboration du programme qu'au niveau de la conduite de l'Académie. Les séances de critique des travaux des participantes et participants ont été organisées en sa présence.

Malgré de nombreuses démarches il n'a pas été possible de réunir les fonds nécessaires à la conduite d'une Académie d'été 2005. Bien que cette offre soit unique quant au nombre de thèmes proposés, il semble que trois semaines sont une période trop longue pour beaucoup de participant-e-s. La CIPRA a donc décidé, après 7 années, d'abandonner le concept d'une Académie d'été généraliste sur trois semaines et de lancer une réflexion sur les opportunités qui permettront à une offre de formation plus brève et plus ciblée de rencontrer un succès plus probant au niveau du nombre de participantes et participants.

## ***Conférence annuelle : pour la première fois sous forme de «Semaine alpine»***



Pour la première fois, environ 250 actrices et acteurs dans les Alpes se sont réunis à Kranjska Gora en Slovénie à l'occasion de la Semaine alpine organisée conjointement par les quatre grands réseaux alpins. Cette manifestation réalisée par la CIPRA, l'ISCAR (Forum Alpin), le Réseau de communes Alliance dans les Alpes et le Réseau Alpin des Espaces Protégés peut être qualifiée de succès de tous les points de vue. Au pied du Triglav, de nombreux contacts ont été noués entre participants d'origines régionales diverses et en partie aussi aux intérêts politiques divergents - du paysan de montagne et élu régional du Vorarlberg au professeur d'université savoyard, de la responsable des affaires culturelles en Slovénie à l'informaticien suisse.

Nous espérons réellement que la Conférence consacrée au thème « Les Alpes de la génération à venir » constituera le coup d'envoi d'une nouvelle étape de la coopération à l'échelle alpine entre les différents groupes d'acteurs :

- les scientifiques qui analysent et interprètent la nature et l'histoire, l'économie et la culture des Alpes ;
- les acteurs dans les communes chargés d'assumer la responsabilité directe pour le territoire dans les Alpes ;
- les responsables des parcs nationaux et naturels chargés de conserver les perles les plus précieuses de la nature et du paysage ;

- ainsi que nous autres protecteurs et protectrices de l'environnement et alpinistes qui souhaitons créer une perspective pour l'avenir durable des Alpes à travers la Convention alpine et sa mise en oeuvre au niveau politique.

Au cours des prochaines années, la CIPRA s'efforcera de construire l'avenir sur cette base établie dans le cadre de la première Semaine alpine. Ensemble avec d'autres organisations faïtières alpines il conviendra de discuter des propositions pour une politique orientée vers l'avenir dans les Alpes. Il s'agira de propositions qui concernent autant les agglomérations urbaines alpines que les espaces ruraux. Les savoirs et les revendications découlant de cette discussion devront être soutenus et promus au moyen de lobbying et d'un travail de sensibilisation du grand public.

## ***Une approche de la biodiversité dans les Alpes***

Depuis quelques années, le WWF s'intéresse de près aux Alpes, sur le plan international. Il a invité la CIPRA, le Comité scientifique international sur la recherche alpine et le Réseau alpin des espaces protégés à développer ensemble une approche commune de la biodiversité dans les Alpes.



Après la saisie des espaces prioritaires en matière de biodiversité, qui vient de se terminer, il s'agit désormais d'oeuvrer pour la mise en réseau de ces espaces par des couloirs de liaison. Pour cela, une intégration plus poussée des populations concernées dans les régions est indispensable. La CIPRA continuera de s'engager dans ce projet.

## ***climalp : protection du climat, développement régional et architecture moderne***



Selon Socrate, la « maison idéale » est chaude en hiver et fraîche en été. Le projet climalp, réalisé par la CIPRA en 2004 avec le soutien financier de la Principauté du Liechtenstein, démontre qu'une telle maison peut être construite de nos jours même sans chauffage conventionnel.

Le projet illustre également les avantages et les incidences de l'utilisation de bois régional pour le chauffage et la construction sur la chaîne de valorisation du bois.

Lorsqu'on construit aujourd'hui des maisons inefficaces sur le plan de l'écologie et de l'énergie, cela a des répercussions sur la consommation d'énergie et les nuisances pour le climat pendant plusieurs décennies. Aussi bien dans la construction de bâtiments nouveaux que pour l'assainissement de bâtiments existants, des solutions intelligentes faisant appel à l'énergie solaire pour la construction et l'assainissement permettent d'abaisser les besoins en énergie pour le chauffage de 80 à 90%. C'est révolutionnaire, sans pour autant relever du miracle, simplement avec les matériaux de construction et les technologies à disposition.

Un résultat du projet consistait à démontrer et à prouver au travers d'un nombre important d'exemples qu'il est tout à fait possible aujourd'hui de construire des maisons n'ayant guère plus besoin de chauffage. Les chiffres se situent en partie à moins de cinq pour cents de l'énergie dont avait besoin un bâtiment conventionnel construit dans les années 70 du siècle dernier. Certains bâtiments présentent même des valeurs de dix fois inférieures aux chiffres admissibles pour le label suisse « Minergie ». De même, l'étude a prouvé et illustré par des exemples les incidences positives sur le climat et – lorsqu'on utilise du bois régional pour la construction – sur l'économie régionale.

Pour terminer le projet, un rapport de fond de cent pages a été élaboré et traduit en français et en italien grâce au soutien financier de l'Office fédéral suisse de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP). Le rapport permet aux futurs maîtres d'ouvrage, architectes, politiques et à d'autres personnes intéressées de trouver des informations détaillées relatives à la construction et à l'assainissement durables permettant de ménager les ressources. La chaîne de valorisation du bois constitue une partie importante du rapport puisque l'utilisation de bois régional pour le chauffage et la construction n'offre pas seulement un potentiel important pour la protection du climat, mais aussi un potentiel régional considérable de création de valeur ajoutée.

Pratiquement toutes les informations contenues dans le rapport sont aussi à disposition en ligne sur le portail Internet [www.climalp.info](http://www.climalp.info) en quatre langues. L'ensemble du rapport de fond peut être téléchargé sur ce portail.

Les conclusions du projet „climalp“ seront appliquées dans un projet consécutif dans tous les pays de l'espace alpin.

## **Personnel**

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de la CIPRA. Elle comprend les représentations nationales avec six voix chacune, et la représentation régionale du Tyrol du Sud avec deux voix. Le Nederlandse Milieugroep Alpen est membre bienfaiteur et participe aux réunions avec voix consultative. L'Assemblée des délégués se réunit en règle générale une fois par an, comme en 2004 lorsque la réunion a eu lieu à Kranjska Gora / Slovénie le 23 septembre.

Le Comité directeur est un organe un peu plus restreint, où chaque représentation nationale n'a que deux voix, et la représentation régionale une seule voix. Sa réunion annuelle s'est tenue à Schaan le 25/26 février dernier. C'est déjà devenu une tradition d'inviter les directeurs et directrices des représentations nationales de la CIPRA à se rencontrer pendant deux demi-journées avant la réunion du Comité directeur pour un échange d'idées qui peut servir de base pour une bonne communication.

Le Comité directeur de la CIPRA est élu pour trois années. Il se compose d'un président, de deux ou plusieurs vice-présidents et du trésorier. Des élections étaient au programme de l'assemblée des délégués 2004 puisque Andreas Weissen, le président de la CIPRA entre 1995 et 2004, avait décidé de ne plus se présenter.



Andreas Weissen, au cours de ces neuf années, a fait preuve d'une présence exceptionnelle dans les Alpes. Avec son savoir étendu et son humour, il était le bienvenu dans les milieux les plus divers, que ce soit comme conférencier polyglotte, comme auteur à l'esprit plutôt caustique ou comme artiste sur scène avec son cor des Alpes et ses contes et légendes du Valais. Sa curiosité et son amour des voyages l'ont entraîné aux quatre coins des Alpes, qu'il a aussi traversées à pied. Il était probablement le premier président de la CIPRA sans permis de conduire. Ces regards sur les réalités les plus diverses l'incitaient aussi à porter une attention particulière sur les problèmes locaux et à les placer dans un contexte international.

Andreas Weissen n'avait jamais peur de la concurrence. C'est pourquoi la CIPRA sous sa présidence a été en mesure de travailler avec les groupements les plus divers. « Plus il y a de personnes qui travaillent sur le même thème, et mieux c'est. Elles doivent pouvoir se mettre d'accord et travailler dans les domaines où elles sont fortes », tel est son credo. C'était probablement aussi la raison pour laquelle, immédiatement après avoir été élu président de la CIPRA, il a lancé une réforme structurelle qui visait à « affaiblir » la position du président et à renforcer celle des vice-présidents et du trésorier.

Pendant l'ère Weissen, le secrétariat de la CIPRA a été sensiblement développé et professionnalisé. Le président était présent au sein du secrétariat et a toujours encouragé la prise d'initiatives. Sa confiance encourageait l'équipe à Schaan à développer son indépendance et sa créativité. Andreas Weissen n'a jamais cessé de souligner l'importance du caractère polyglotte de la CIPRA et mené une politique du personnel conforme à cette approche.

Les villes des Alpes constituent une des préoccupations prioritaires d'Andreas Weissen. Il s'engage contre le cliché des Alpes comme le pays de Heidi. C'est pourquoi son activité au sein du jury de la Communauté d'intérêts Ville des Alpes de l'Année lui a toujours apporté beaucoup de satisfaction. Andreas restera membre du jury pour la CIPRA à l'avenir.

La CIPRA remercie très chaleureusement Andreas Weissen pour ce qu'il a fait en tant que président de la CIPRA et lui souhaite beaucoup de succès pour l'avenir !

Dominik Siegrist (Suisse) a été élu comme nouveau président de la CIPRA, et Jernej Stritih (Slovénie) comme nouveau vice-président supplémentaire.



De gauche à droite : Dominik Siegrist (CH), Président, Helmuth Moroder (I), 1<sup>e</sup> Vice-Président, Katharina Lins (A), 2<sup>e</sup> Vice-Présidente, Jernej Stritih (SI), 3<sup>e</sup> Vice-Président, Josef Biedermann (FL), Trésorier

Cinq réunions du Comité directeur ont eu lieu en 2004, dont quatre sous forme de téléconférences et une sous forme d'une rencontre de deux journées.

En 2004, le Secrétariat de la CIPRA comprenait deux directeurs, trois chargés de projet et une secrétaire. Par ailleurs, trois stagiaires travaillent toujours à la CIPRA.



De gauche à droite : Andreas Götz, directeur, Michel Revaz, directeur adjoint, Aurelia Ullrich, chargée de projets, Petra Beyrer, secrétaire.

Aussi bien les membres du Comité directeur que le personnel du secrétariat et les représentant-e-s des CIPRA nationales ont tenu des conférences et des présentations, ainsi que participé à des tables rondes dans d'innombrables manifestations partout dans l'espace alpin.

## ***Les représentations nationales de la CIPRA***

A part le Secrétariat de *CIPRA-International* au Liechtenstein, des *représentations nationales de la CIPRA* existent dans les pays suivants :

- *Allemagne* : Heinrichgasse 8, D-87435 Kempten/Allgäu, Tél. : 0049 831 520 95 01, Fax : 0049 831 18 024, info@cipra.de, www.cipra.de  
Un directeur à 50% et partiellement des stagiaires

Organisations membres :

Bergwacht im Bayerischen Roten Kreuz  
Deutscher Alpenverein e.V.  
Landesbund für Vogelschutz in Bayern e.V.  
Schutzgemeinschaft Deutscher Wald  
Bund Naturschutz in Bayern e. V.  
Verband Deutscher Berg- und Skiführer  
Verein zum Schutz der Bergwelt e. V.  
Touristenverein "Die Naturfreunde" e.V.  
Bodensee-Stiftung  
Mountain Wilderness Deutschland

- *France* : 36 rue Nicolas Chorier, F-38000 Grenoble, Tél.: 0033 476 48 17 46, Fax.: 0033 476 48 17 46, cipra-france@wanadoo.fr  
Une directrice à 50% et une collaboratrice chargée des projets à 100%

Organisations membres :

Le Parc national des Ecrins  
Le Parc national du Mercantour

Le Parc national de la Vanoise  
Le Parc naturel régional de Chartreuse  
La Fédération française de montagne et d'escalade (FFME)  
La Fédération française de randonnée pédestre (FFRP)  
La Fédération nationale des associations d'utilisateurs des transports (FNAUT)  
L'Association Internationale Mountain wilderness  
La Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA)  
La Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM)

- *Italie* : via Pastrengo 13, I-10128 Torino, Tél.: 0039 011 548 626,  
Fax: 0039 011 503 155, [cipra@arpnet.it](mailto:cipra@arpnet.it)  
Un directeur à 100% et des collaborateurs qui font leur service civil

Organisations membres :

Club Alpino Italiano  
Dachverband für Natur- und Umweltschutz in Südtirol  
Canoa Club Trento  
Ecoistituto del Friuli Venezia Giulia  
Gruppo Amici della Natura  
Gruppo Ricerche Cultura Montana  
Istituto Nazionale di Urbanistica (INU)  
Italia Nostra  
Lega Italiana Protezione Uccelli  
Legambiente  
Mountain Wilderness  
Valle d'Aosta Ambiente  
WWF Italia, pagine Alpi del WWF Italia  
Pro Natura Torino  
Parco Nazionale delle Dolomiti Bellunesi  
Parco delle Orobie Valtellinesi  
Laboratorio di Antropologia Culturale delle Alpi Marittime (LASA)  
Parco Nazionale dello Stelvio  
Parco delle Alpi Marittime  
Parco Nazionale della Val Grande  
Federazione Italiana di Parchi e delle Riserve Naturali (Federparchi)  
S.O.S. Dolomites  
Servizio Glaciologico Lombardo

- *Autriche* : Alserstrasse 21/1/5, A-1080 Vienne, Tél.: 0043 1 40 113 36 34,  
Fax: 0043 1 40 113-50, [birgit.karre@cipra.at](mailto:birgit.karre@cipra.at),  
[www.umweltdachverband.at/cipra](http://www.umweltdachverband.at/cipra)  
Une directrice à 50%, un responsable du service d'information de la CIPRA  
pour la Convention alpine à 100%

Organisations membres :

Arbeitsgemeinschaft der Berg- und Naturwachten Österreichs  
Naturfreunde Österreich  
Österreichischer Alpenschutzverband  
Österreichischer Alpenverein  
Österreichischer Forstverein

Österreichischer Naturschutzbund  
Österreichischer Touristenklub  
Zentralstelle der Österreichischen Landesjagdverbände  
Verband Österreichischer Höhlenforscher

- *Suisse* : Hohlstrasse 489, CH-8048 Zurich, Tél. : 0041 1 431 27 30,  
Fax: 0041 1 430 19 33, [cipra@cipra.ch](mailto:cipra@cipra.ch)  
Un directeur à 40%

Organisations membres :

Alpen-Initiative  
Fondazione Uomonatura  
Grimselverein  
Mountain Wilderness Schweiz  
Naturfreunde Schweiz (NFS)  
Pro Natura  
Rheinaubund  
Schweizer Heimatschutz  
Schweizerischer Alpenclub SAC  
Schweizerische Greina-Stiftung  
Schweizer Vogelschutz (SVS)  
Stiftung Landschaftsschutz Schweiz SL  
Verkehrsclub der Schweiz (VCS)  
WWF Schweiz

*Slovénie* : Večna pot 2, SI-1000 Ljubljana, Tél.: 00386 1 200 78 00 (int.209),  
Fax: 00386 1 273 589, [cipra@gozdis.si](mailto:cipra@gozdis.si) , [www.zrc-sazu.si/cipra](http://www.zrc-sazu.si/cipra)  
Un directeur à 50%

Organisations membres :

Planinska zveza Slovenije  
Društvo arhitektov Slovenije  
Inštitut za geografijo  
Prirodoslovno društvo Slovenije  
Gozdarski inštitut Slovenije  
Obèina Tolmin  
Ministrstvo za kmetijstvo gozdarstvo in prehrano  
Ministrstvo za okolje in prostor

- *Liechtenstein* : c/o Liechtensteinische Gesellschaft für Umweltschutz  
Im Bretscha 22, FL-9494 Schaan, Tél.: 00423 232 52 62,  
Fax: 00423 237 40 31, [info@lgu.li](mailto:info@lgu.li), [www.lgu.li](http://www.lgu.li)

Organisations membres :

Botanisch-Zoologische Gesellschaft Liechtenstein-Sargans-Werdenberg  
Fischereiverein Liechtenstein  
Liechtensteinische Gesellschaft für Umweltschutz  
Liechtensteiner Forstverein  
Liechtensteiner Jägerschaft  
Liechtensteiner Ornithologischer Landesverband  
Liechtensteiner Tierschutzverein

Liechtensteinischer Alpenverein  
Solargenossenschaft Liechtenstein  
Verkehrs-Club Liechtenstein

- La représentation régionale *CIPRA-Tyrol du Sud* est représentée par l'Organisation faîtière pour la protection de l'environnement du Tyrol du Sud. Kornplatz 10, I-39100 Bozen, Tél.: 0039 0471 97 37 00, Fax: 0039 0471 97 67 55, [info@umwelt.bz.it](mailto:info@umwelt.bz.it), [www.umwelt.bz.it](http://www.umwelt.bz.it)

Organisations membres :

Alpenverein Südtirol  
Arbeitsgemeinschaft für Natur- und Umweltschutz Pustertal  
Arbeitskreis Südtiroler Mittelschullehrer  
Arche B - Verein für umwelt- und menschengerechtes  
Bauen und Leben  
Arbeitsgemeinschaft für Vogelkunde und Vogelschutz in Südtirol  
Bund Alternativer Anbauer  
Heimatspflegeverband  
Lia per Natura y Usanzas  
Südtiroler Gesellschaft für Gesundheitsförderung  
Südtiroler Tierschutzring  
Südtiroler Schützenbund  
Touristenverein "Die Naturfreunde" Meran  
Umweltschutzgruppe Vinschgau  
Verband Südtiroler Berg- und Skiführer

## **Finances**

En 2004 la CIPRA a réalisé un bénéfice de CHF 80.852,90 avec des recettes de CHF 1.431.314,90 et des dépenses de 1.350.462,- Ce bénéfice servira de réserve à la CIPRA pour en assurer la solvabilité.

## **Remerciements**

La CIPRA remercie la Principauté du Liechtenstein, qui finance une partie importante des frais courants de la CIPRA ainsi que de nombreux projets, de même que l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage suisse, pour son soutien accordé depuis de longues années. Nos plus cordiaux remerciements vont aussi à tous les bailleurs de fonds mentionnés dans ce rapport annuel pour le soutien qu'ils ont accordé à nos projets. Il s'agit notamment de la Fondation MAVA pour la protection de l'environnement à Montricher/CH, de la Aage V. Jensen Charity Foundation à Vaduz, de la Fondation Binding à Schaan et de l'Union européenne/Interreg IIIB.

Schaan, le 28 juillet 2005



Andreas Götz  
Directeur CIPRA-International